  

**SEMINAIRE DE PSYCHIATRIE LA PROTECTION DE L’ENFANCE**

**Programme 2018-2019**

# Argument

La prévalence des troubles psychopathologiques des enfants et adolescents suivis à l’ASE (Aide sociale à l’enfance) et/ou à la PJJ (Protection Judicaire de la Jeunesse) est plus élevée qu’en population générale. Et dans les situations de maltraitance, la haute Autorité de Santé1 souligne l’importance de ne pas rester isolé, insistant sur l’importance du travail pluridisciplinaire. Mais sur le terrain, la rencontre entre les professionnels du champ social et du champ psychiatrique n’est pas toujours simple à établir et à maintenir dans le temps ; notamment dans les cas réputés « complexes » ou « incasables »2.

Comment prendre en charge les jeunes adressés par le champ socio-éducatif ? Comment accueillir la souffrance psychopathologique propre à ces jeunes placés à la protection de l’enfance sans pour autant psychiatriser leur situation?

En éclairant les professionnels de la santé sur les notions d’ « enfance en danger », ainsi que sur les logiques et modalités de fonctionnement du champ socio-éducatif, ce séminaire tentera de proposer des pistes d’articulation constructive au service des jeunes placés à la protection de l’enfance

# Année 2018-2019

**Validant DESC\***

**\* : 1 absence autorisées**

## LIEU DE L’ENSEIGNEMENT

Institut Mutualiste Montsouris Département de Psychiatrie 1er étage – salle de réunion

42 bd Jourdan - 75014 Paris

RER : Cité Universitaire M° Porte d’Orléans Tram : Montsouris

## CONTACT & INSCRIPTION

Secrétariat ETAPE. Tél. : 01 53 42 36 15

Fax : 01 53 03 04 72

Email : secretariat@etape.info marie-aude.piot@etape.info

## INSTITUT MUTUALISTE MONTSOURIS

Département de psychiatrie de l’adolescent

## PROGRAMME

De nov. 2018 à mai 2019 8 séances - Durée : 1h30 Horaires : 17h à 18h30

## VALIDATION

Présentiel

# Publics

Validant pour les internes en psychiatrie inscrits au DESC de pédopsychiatrie. Ouverts aux étudiants et professionnels de la santé intéressés.

# EQUIPE PEDAGOGIQUE

Responsables pédagogiques : Pr Maurice CORCOS, psychiatre, PU-PH; Dr Marie-Aude PIOT, psychiatre, PHU ; Dr Jean-Christophe MACCOTTA, psychiatre, Directeur Médical d’ÉTAPE ; Lionel Baglin, éducateur ; Patrick Larose, éducateur, Directeur Éducatif d’ÉTAPE ; Raphaël Bessis, psychologue ; Jean-Jacques Valentin, psychologue.

# Moyens

L’Équipe des Transitions Adolescentes et de Prévention des Exclusions (ÉTAPE) œuvre quotidiennement auprès des jeunes placés à la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), et parfois de l’Aide Sociale à l’Enfance (ASE). Fruit d’un partenariat ARS/IMM/PJJ, ÉTAPE intervient dans une articulation continue entre travail éducatif et psychiatrique.

# Modalités de travail

Les présentations seront assurées par des intervenants extérieurs spécialistes dans leur domaine (1h). Elles seront suivies de 30 minutes de discussion avec les internes, modérées par un binôme psychiatre- éducateur (voire trinôme éducateur-psychiatre-psychologue) afin d’articuler chacune des interventions suivant le fil conducteur.

# PROGRAMME 2018-2019



17/10/2018 **La protection de l’enfance** : histoire, spécificités psychopathologiques, secret médical- Dr Guillaume Bronsard (pédopsychiatre, directeur du CMPP/MDA à Marseille, chercheur associé à Brest (EA 7479)) - Modérateurs : Dr Marie-Aude Piot, Dr Jean-Christophe Maccotta, Patrick Larose.



21/11/2018 **Le Juge des enfants** : missions civiles et pénales ; articulation avec la psychiatrie- Madame Bégon (Juge des enfants, Tribunal de Grande Instance de Paris)- Modérateurs : Dr Marie-Aude Piot, Patrick Larose.



19/12/2018 **L’Aide Sociale à l’Enfance** : missions, actions éducatives, présentations de cas- Valérie Feller (ex-éducatrice ASE) ; Tony Courivault (chef de service à l’ASE) - Modérateurs : Dr Marie-Aude Piot, Raphaël Bessis, Lionel Baglin.



16/01/2019 **La Protection Judiciaire de la Jeunesse** : missions, actions éducatives, présentations de cas- Dr Aurélien Varnoux (pédopsychiatre- Direction interrégionale PJJ ; praticien hospitalier secteur pédopsychiatrique Aulnay-sur-Bois- Dr Rappaport) ; monsieur Omar Nakib (Directeur éducatif EPE Pontoise, PJJ)- Modérateurs : Dr Marie-Aude Piot,

1 Haute Autorité de Santé*, Maltraitance chez l’enfant : repérage et conduite à tenir*, rapport d’élaboration, oct. 2014. 2 Botbol M. *Mission d’apui PJJ/Psychiatrie*- Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse- mai 2011.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | Lionel Baglin. |
| 13/02/2019 | **La Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP)**: Mme ChristielleBelmer (éducatrice SEAT Bobigny CRIP )- Modérateur : Dr Marie-Aude Piot, PatrickLarose. |
| 20/03/2019 | **L’obligation de soins et la prise en charge des auteurs de violences sexuelles**: - DrGabriel Arena (CRIAVS- VilleEvrard)-Modérateur : Dr Marie-Aude Piot, Fréderic Sutty. |
| 17/04/2019 | **L’accueil Familial** : Enjeux dans l’attachement- Anne OUI (Chargée de mission àl’Observatoire National de la Protection de l’Enfance- ONPE) : Dr Marie-Aude Piot, Lionel Baglin. |
| 15/05/2019 | **Le travail éducatif et psychiatrique en détention (Quartier Mineur)** - Dr GuillaumeMonod (pédopsychiatre, secteur pédopsychiatrique Aulnay-sur-Bois- Dr Rappaport) &(Educateur PJJ, ETAPE)- Modérateur : Dr Marie-Aude Piot, Frédéric Sutty. |

